

Au conseil intercommunal de l'ASPIC

Préavis No. 01/2023 relatif à la gestion et aux comptes 2022 de l'ASPIC

Monsieur le Président,
Mesdames les Déléguées et Messieurs les Délégués,

1. Introduction

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes, nous soumettons à votre approbation les comptes 2022 établis selon le règlement sur la comptabilité des Communes et les Directives du Département.

Ils ont été adoptés par le Comité de Direction dans sa séance du 5 avril 2023 et ont été présentés à la commission de gestion.

2. Gestion

Le Conseil intercommunal a siégé deux fois au cours de l'année 2022. Deux préavis du Comité de Direction lui ont été soumis, celui des comptes et celui du budget.

Composition du Comité de Direction et de l'équipe administrative

En 2022, nous avons malheureusement déploré la perte d'un de nos membres, M. Pierre-Henri Dumont, municipal à Penthaz, décédé subitement. A l'heure de la rédaction du présent rapport, le Comité est composé des membres suivants :

- **Frédéric Rossi**, municipal à Gollion, Président,
- **Anne-Lise Rime**, syndique de L'Isle,
- **Patrick Agassis**, syndic de Mont-la-Ville,
- **Yves Jauner**, municipal à Penthaz,
- **Chantal Di Lallo**, municipale à Vufflens-le-Ville,
- **Philippe Zufferey**, municipal à Cossonay.

Le Comité de Direction s'est réuni à 10 reprises en 2022 pour traiter de l'exploitation courante de la piscine.

L'équipe administrative est formée de Mme **Nadia Pisani Ben Nsir**, responsable administrative (40%), Mme **Élodie Gander**, adjointe administrative (80%) et Mme **Rebecca Gabriel** boursière (10%).

Activités de la piscine

Depuis son ouverture le 17 juillet 2021, la piscine des Chavannes de Cossonay a pu accueillir différents publics, proposer et encadrer des activités variées et motivantes, en partageant bassins et couloirs en bonne entente avec tous les intervenants.

L'équipe :

Elle est formée de 11 ETP (équivalents temps pleins) :

- 1 responsable d'exploitation, à 100%, Monsieur **Arnaud Reymond**.
- 3 personnes fixes, à 100%, attitrées principalement à de la surveillance et polyvalentes dans leur domaine respectif. M.M. **Levente Szabo** (assure aussi des cours de natation), **Youness Lakehal** et **Jérémy Vinko**.
- 1 personne fixe à 80%, attitrée principalement à de la surveillance et polyvalente dans son domaine, **Mélanie Rey**.
- 1 personne fixe à 50%, attitrée à la surveillance et monitrice de natation en devenir, **Sophie Pidoux**.
- 1 personne fixe à 100 %, polyvalente, Mme **Céline Duran**. Elle assure les cours de fitness, d'aquagym et s'occupe de la cafétéria. Elle est par ailleurs régulièrement amenée à faire de la surveillance.
- 4 personnes fixes, attitrées principalement à des cours d'Ecole de Natation et privés :
 - **Cyrielle Gehin**, fixe à 70%, fait aussi des cours d'Aquabike et Aquagym.
 - **Jolan Marande**, fixe à 80%, fait aussi de la surveillance.
 - **Christophe Corne**, fixe à 10%, fait principalement de l'Ecole de Natation et des cours privés.
 - **Clément Pery**, fixe à 55%, attitrée principalement à des cours privés et de la surveillance.
- 1 personne fixe à 10%, attitrée principalement à des cours de Mermaiding (Sirène, Monopalme), **Jessica Maag**.
- 1 personne fixe à 100%, attitrée à différentes tâches sur l'ensemble de l'exploitation, indispensable au bon fonctionnement technique de l'installation : M. **Louis-Ferran Schmidt**.
- 2 personnes fixes à 50%, attitrées seulement à la cafétéria **Maud Brand** et **Albert Emery** (disposant de la patente).
- Sans compter les nombreux **Auxiliaires** auxquels nous faisons appel pour les remplacements divers à hauteur de 45%.

Une équipe investie, dynamique (cours, remplacements, soutien, manifestations) et force de proposition !

La fréquentation

Contrairement à l'année 2021 avec l'impact du Covid, 2022 fut une année riche en fréquentations (publics, clubs, écoles, ...).

La clientèle est venue en masse découvrir nos nombreuses activités.



Quelques chiffres concernant la fréquentation :

- Ecole de natation : 350 enfants

La fréquentation de notre Ecole de Natation est conséquente. Elle est proposée aux enfants de 4 à 16 ans, chaque jour de la semaine, après la classe, y compris le samedi. Aujourd'hui, 390 élèves prennent plaisir à apprendre à nager auprès de notre personnel de qualité.

- Cours privés : 162 clients

Concernant les cours privés et semi-privés, nous proposons environ 40 créneaux par semaine en direction des personnes souhaitant apprendre à nager ou se perfectionner. La liste d'attente est déjà longue.

- Cours fitness/aqua : 522 clients

Nous proposons 10 cours d'aquagym et d'aquabike par semaine, ainsi que des cours de préparation physique ciblés pour les nageurs. Ces derniers (cours de stretching et de circuit training) se déroulent dans la salle polyvalente.

- Cours Masters : 37 nageurs

Les masters s'entraînent 3 fois par semaine et prennent de plus en plus de place dans les lignes d'eau. La clientèle de cette activité est en augmentation constante.

- Cours Mermaiding : 6 sirènes

Le cours de Sirène et Triton (Mermaiding) est une « activité jeune » et attisant la curiosité.

La fréquentation de notre piscine pour l'année 2022 a été de l'ordre de 58'000 passages.

En période scolaire, de 8h à 15h, nous accueillons 17 classes provenant de la Fondation de Vernand, de l'EP Penthalaz-Venoge, de l'EP Cossonay Veyron-Venoge et de l'ES Cossonay-Penthalaz PAM. Elles sont réparties sur les 2 bassins.

La fréquentation de notre installation est satisfaisante, environ 6000 personnes chaque mois, ceci pendant la grosse saison : automne, hiver, printemps.

En 2022, les pratiques ci-après décrites ont pu se dérouler dans notre complexe :

1. Accueil du Public

La piscine est ouverte au public 7/7, toute l'année, selon les créneaux horaires suivants :

- lundi, mercredi: 7h00-20h00
- mardi, jeudi: 8h00-21h00
- vendredi: 08h00-19h00
- samedi, dimanche: 08h30-17h30
- Jours fériés : 8h30-17h30

2. Accueil du public scolaire

Depuis la rentrée de septembre, les écoles primaires et secondaires ainsi que la fondation de Vernand utilisent nos bassins pour l'enseignement de la natation, du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30. Notre personnel est mis à disposition des écoles en cas d'absence de professeur (soutien, remplacement).

3. Cours privés et semi-privés

Le personnel (3 maîtres-nageurs diplômés) assure l'enseignement de la natation, soit l'apprentissage et le perfectionnement des nages, ceci en cours individuels (privés) ou en petits groupes de 2 à 3 personnes (semi-privés). Ces cours ont été mis en place mi-novembre 2021. Enfants, adultes et séniors sont demandeurs. Il y a une liste d'attente importante.

4. L'Ecole de natation

Elle a été mise en place dès la 2^e semaine de la rentrée scolaire 2021 ; Ses effectifs ont bien augmenté cette année. Elle fonctionne tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, les jours fériés et les vacances scolaires.

Différents niveaux avec plusieurs groupes sont encadrés en interne par 4 de nos maîtres-nageurs.

La capacité maximale de l'Ecole de natation est presque atteinte.

5. L'Aquagym tonique, l'Aquagym douce, les circuits training et stretching

Ces 4 activités sont proposées tout au long de la semaine, par notre personnel, sur des créneaux variés :

- lundi 12h à 13h – 18h15 à 19h /19h30 à 20h15
- mardi 12h à 13h – 18h15 à 19h/ 19h15 à 20h
- mercredi 9h15 à 10h00 – 12h15 à 13h00 – 18h30 à 19h15
- jeudi 12h15 à 13h - 18h15 à 19h/ 19h30 à 20h15
- vendredi 12h15 à 13h

Remarque :

Ces activités fonctionnent bien et réjouissent notre clientèle.

6. Les Masters

Un groupe de nageurs expérimentés (environ 35 personnes) s'entraîne 3 fois par semaine depuis décembre 2021.

- le lundi de 6h à 7h
- le mardi de 20h à 21h
- le jeudi de 20h à 21h.

Les entraînements, riches et variés, sont encadrés par l'adjoint au responsable, M. Louis-Ferran Schmidt.

7. Le Mouvement des Aînés

Un groupe de sportifs, adultes, mixte, d'environ 10 personnes s'est entraîné dans nos bassins en octobre, novembre, décembre, janvier et février 2022, le mardi, de 15h30 à 16h30.

8. Rééducation par physiothérapie

Depuis novembre 2021, nous accueillons 2 cliniques de physiothérapie :

- Physio Clinics, 2 fois par semaine, le lundi et le mercredi, de 16h à 18h
- Swiss Rehabilitation, le vendredi de 14h à 18h.

Des physiothérapeutes accueillent leurs patients par groupe de 3 à 4 personnes, dans un couloir de notre bassin d'apprentissage. Ces prises en charge se poursuivent actuellement.

9. Préparation à la naissance (Mum to be)

Nous louons la piscine une heure par semaine à des sages femmes le jeudi, pour permettre aux futures mamans d'effectuer des exercices de bien-être et de préparation à la naissance. Ceci dans notre bassin d'apprentissage chauffé. Cette activité s'est déroulée tout au long de l'année 2022.

10. Club de triathlon (Tri Team Lausanne)

Ce jeune club de Triathlon loue une ligne d'eau une heure par semaine, le mercredi et ceci depuis cette rentrée scolaire 2022. Il apporte une visibilité sur la variété des sports aquatiques et ouvre de nouveaux horizons à nos jeunes, à l'issue de leurs apprentissages.

11. Club de Natation d'Yverdon (CNY)

Le CNY nous a loué chaque jour, entre 2 et 5 lignes d'eau dans le bassin nageur, pendant 2 semaines. Ces jeunes, âgés de 15 à 20 ans, aiment venir nager chez nous lorsque leur piscine d'entraînements est fermée pour raison de maintenance technique notamment.

12. Philip Morris

L'entreprise Philip Morris, nous loue une ligne d'eau 1 à 2 fois par semaine dans le bassin nageur et un moniteur de natation pour leur donner des conseils et des axes d'amélioration de leurs nages. Ils sont venus tout au long de l'année 2022.

13. ISL (l'Ecole Internationale de Lausanne)

Depuis cette rentrée scolaire 2022, cette Ecole internationale de Lausanne nous loue une ligne d'eau, 1h par semaine en dehors des périodes scolaires, pour leur partie sport compétition. Les enfants ont entre 8 et 12 ans.

14. Les manifestations

Notre piscine a rapidement démontré sa capacité à accueillir et organiser petites et grandes manifestations.

Nous avons encadré :

- les championnats Suisses de Natation pour les Clubs Elites (le 30 janvier 2022).
- les championnats Suisses de Waterpolo u17(17ans et plus) féminins (le 19 mars 2022)
- les championnats Suisses de waterpolo u11(11ans et plus) masculins (le 26 mars 2022)
- les championnats internationaux de Natation Synchronisée adulte féminin (le 18 avril 2022)
- la deuxième manche de la compétition de Natation, Futura kids Ligue jusqu'à 14 ans (le 21 mai 2022)
- le match de barrage de waterpolo u17(17 ans et plus) masculin (le 28 mai 2022)
- une compétition de natation junior (le 15 octobre 2022)
- le grand championnat de Natation, le Critérium Romand (le 26 et 27 novembre 2022).

Sans compter les nombreuses locations de différents clubs de waterpolo et de natation louant régulièrement le bassin nageurs, hors période public pour pouvoir s'entraîner dans les meilleures conditions.

15. La cafétéria

Notre cafétéria est ouverte au public :

- les lundis de 9h à 19h30
- les mardis de 9h à 19h30
- les mercredis de 9h à 19h30
- les jeudis de 9h à 19h30
- les vendredis de 9h à 19h30
- les samedis de 9h à 14h



Elle propose une très belle vitrine avec de bons produits, cuisinés et préparés avec soin, consommables sur place ou à emporter (Bowls, Soupes, Sandwich garnis, ...). Une très belle terrasse exposée plein sud, permet de se désaltérer avec un grand choix de boissons.

16. La boutique

Une petite boutique, avec du matériel sélectionné et de qualité, située à la cafétéria permet de dépanner les clients en cas d'oubli d'affaires, sac de piscine (cadenas, maillots, lunettes, serviettes, ...).

17. Site internet

Le site internet de l'association www.aspicoss.ch a été mis en ligne dès la fin de l'année 2020. Il est régulièrement mis à jour. Ce dernier est un outil déterminant pour l'exploitation de la piscine, puisqu'il permet notamment l'achat des tickets et des abonnements. Il évolue au fur et à mesure du temps et publie régulièrement les nouveautés et divers renseignements utiles.

18. Médias

Nous avons accueilli divers médias cette année 2022, essentiellement des journalistes pour faire de la pub sur les activités de notre établissement. Mais aussi des journalistes cherchant à comparer les piscines construites récemment ou les chaînes télévisées voulant aborder le sujet d'activités comme le mermaiding (sirène), le waterpolo ou la natation.

3. Finances

La délégation « Finances » de l'ASPIC est composée de MM. **Frédéric Rossi**, **Yves Jauner** et **Philippe Zufferey**. Elle a collaboré avec la boursière, Mme **Rebecca Gabriel**, afin de vous présenter les chiffres qui vous sont présentés ci-après :

BILAN

910 Disponibilités : CHF 1'769'447.07

9102.00: ce poste correspond au compte de liquidités de l'association.

911 Débiteurs : CHF 122'425.41

9115.00: ce poste correspond aux factures à encaisser. Il s'agit principalement de refacturation à nos partenaires de la PPE (ASICOVV, Fondation de Vernand et commune de Cossonay.

9119.9 : ce poste correspond à des bons cadeaux encaissés et non utilisés par leurs bénéficiaires au 31.12.2022

913 Actifs transitoires : CHF 26'123.30

9139.00: correspond à des encaissements à venir de la part de la Vaudoise Assurance pour des indemnités journalières maladies, ainsi qu'à des factures de primes d'assurance 2023 (IJM, LAA, LAAC), payées en fin d'année 2022.

925 Passifs transitoires : CHF 178'997.93

9259.00: correspond à des factures 2022 à payer, décomptes des assurances sociales, fournitures 2022.

FONCTIONNEMENT

Année	Charges Budget	Revenus Budget	Charges Comptes	Revenus Comptes
2021	894'000	894'000	1'098'498.10	1'098'498.10
2022	2'083'500	1'993'000	1'945'297.88	1'856'238.85

101. Conseil intercommunal

CHF 4'299.60 (budget 7'000)

Vacations et frais des délégués selon liste de présence et décompte pour 2022.

102. Comité de direction

CHF 13'963.97 (budget 19'000)

Vacations et frais des membres du CODIR selon liste de présence et décompte pour 2022.

110. Administration

CHF 1'118'015.63 (budget 986'500)

Ce chapitre enregistre toutes les charges salariales.

Vous trouverez ci-dessous une analyse générale des salaires versés.

No. de compte	Désignation	Comptes 2022	Budget 2022
110.3011.00	Traitement du personnel	830'605.30	600'000.00
110.3030.00	Assurances sociales	76'488.30	80'000.00
110.3040.00	Caisse de pensions et de prévoyance	106'099.45	170'000.00
110.3050.00	Assurances accidents et maladie	46'240.10	40'000.00
110.4361.00	Remboursement de traitement	-130'702.05	
Total pour le chapitre 110		928'731.10	890'000.00
350.3010.00	Personnel auxiliaire	39'688.50	40'000.00
350.3080.00	Cours natation - aquagym	3'403.25	6'000.00
			-
Total pour le chapitre 350		43'091.75	46'000.00
Total des charges salariales		971'822.85	936'000.00

Il est à noter que la masse salariale globale, charges sociales comprises est en augmentation de CHF 35'822.85 par rapport au budget. Ceci s'explique notamment par l'arrêt du partenariat avec Lausanne natation concernant l'école de natation.



Dès la rentrée d'août 2022 l'activité de l'école de natation et donc les salaires des maîtres-nageurs a été entièrement reprise par l'ASPIC (voir compte 350.3080.01).

110.4361.00 : ce poste correspond aux indemnités maladie et accident versée par la Vaudoise assurance, ainsi qu'à la refacturation des parts du salaire de notre secrétaire, refacturé selon convention à l'ASICOVV et à l'ASIVenoge.

220 Service financier

CHF 36'142.65

220.3220.00 : intérêts des dettes selon emprunt engagé pour la construction.

350 Piscine des Chavannes bâtiments

CHF 743'205.59 / 1'664'613.71 (budget 924'000 / 1'896'000)

350.3080.01 : Ecole de natation la Venoge, partenariat avec le Lausanne natation pour la mise à disposition de maîtres-nageurs jusqu'en juillet 2022.

350.4350.05 : produit de l'école de natation La Venoge.

350.4350.07 : vente de carte lié avec abonnement piscine

350.4653.00 : participation des autres membres de la PPE du Complexe des Chavannes aux frais de chauffage, de consommation d'eau et d'épuration et de l'électricité

351 Cafétéria

Activités de la Cafétéria et mise en place d'une boutique avec quelques articles de natation. Marge bénéficiaire de CHF 17'188.34 pour la cafétéria et de CHF 237.31 pour la « boutique » qui a été mise en place fin novembre 2022.

Résultat de l'exercice 2022

Le résultat de l'exercice 2022 nous donne est une perte de CHF 89'059.03 alors que le budget 2022 prévoyait une perte de CHF 90'500.00.

Le comité propose de reporter le résultat de l'exercice 2022 sur l'exercice 2023.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, d'adopter la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ASPIC,

- vu le préavis intercommunal No 01/2023 relatif aux comptes 2022 de l'ASPIC,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accepter les comptes 2022 de l'ASPIC tels que présentés et d'en donner décharge au Comité, à la boursière et à la commission de gestion.
- de reporter le résultat de l'exercice 2022 sur l'exercice 2023.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Association intercommunale de la piscine des Chavannes



Le Président
Frédéric Rossi



La Secrétaire
Nadia Pisani Ben Nsir

Adopté en séance CODIR : le 05.04.2023

Dossier traité par : Frédéric Rossi, Président, Philippe Zufferey, Yves Jauner, responsables des finances,
Rebecca Gabriel, boursière

DOMAINES ET BÂTIMENTS

2022

2021

Actif

Disponibilités

9101.00 Caisse bureau	1'237.25 D	810.30 D
9101.01 Caisse cafétéria	3'036.30 D	804.75 D
9101.02 Caisse gardien	0.00 -	40.00 D
9102.00 CEDC 72.004.199.368.0	1'759'567.83 D	1'771'169.61 D
9102.01 Raiffeisen 2155967789	5'635.69 D	3'210.81 D
	1'769'477.07 D	1'776'035.47 D

Débiteurs

9115.00 Débiteurs	113'045.64 D	16'619.75 D
9115.01 IP impôts préalables à récupérer	0.00 -	44'186.45 D
9119.00 Attente encaissements	6'159.20 D	2'294.00 D
9119.9 Compte d'attente	660.00 C	0.00 -
9120.00 Part sociale Raiffeisen	200.00 D	200.00 D
9129.00 Stock boutique	1'771.00 D	0.00 -
9129.01 Stock cafétéria	1'909.57 D	0.00 -
	122'425.41 D	63'300.20 D

Transitoires actifs

9139.00 Actifs transitoires	26'123.30 D	26'985.75 D
	26'123.30 D	26'985.75 D

Investissements

9141.00 Construction complexe des Chavannes	10'995'901.20 D	9'727'838.99 D
9141.01 Panneaux photovoltaïques	243'440.00 D	252'008.10 D
	11'239'341.20 D	9'979'847.09 D
	13'157'366.98 D	11'846'168.51 D

Passif

Engagements courants

9200.01 Salaires à payer	2'314.30 C	0.00 -
9200.06 Impôts à la source	7'043.85 C	0.00 -
9200.10 C/c charges locataires	2'500.00 C	0.00 -
9206.01 TVA due	0.00 -	22'712.80 C
9206.02 Décompte TVA	117'724.03 C	0.00 -
9210.00 Emprunt Raiffeisen	1'800'000.00 C	1'800'000.00 C
9210.01 Emprunt CEDC	2'000'000.00 C	2'000'000.00 C
9210.02 Emprunt Postfinance	4'280'000.00 C	4'340'000.00 C
9210.03 Emprunt CIP	3'000'000.00 C	3'000'000.00 C
9210.04 Emprunt CIP	1'500'000.00 C	0.00 -
9223.00 Prêt cantonal	320'000.00 C	320'000.00 C
	13'029'582.18 C	11'482'712.80 C

Passifs transitoires

9259.00 Passifs transitoires	178'997.93 C	325'609.81 C
	178'997.93 C	325'609.81 C

DOMAINES ET BÂTIMENTS	2022	2021
Passif		
Financements spéciaux et fonds de réserve		
9281.00 Fonds de réserve pour travaux futurs	37'845.90 C	37'845.90 C
	37'845.90 C	37'845.90 C
	13'246'426.01 C	11'846'168.51 C
TOTAL DOMAINES ET BÂTIMENTS	89'059.03 C	0.00 -
Résultat de l'exercice	89'059.03 D	0.00 -

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA PISCINE DES CHAVANNES (ASPIC)							
		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE		1 136 279.20	130 702.05	1 012 500.00	0.00	579 291.86	0.00
10 Autorités		1 136 279.20	130 702.05	1 012 500.00	0.00	579 291.86	0.00
101 Conseil intercommunal		4 299.60	0.00	7 000.00	0.00	3 659.60	0.00
101.3001.00	Rétributions des autorités	640.00	0.00	3 500.00	0.00	659.60	0.00
101.3003.00	Jetons de présence yc commissions	3 640.00	0.00	3 000.00	0.00	3 000.00	0.00
101.3003.01	Indemnisation et rbt de frais	19.60	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
102 Comité de direction		13 963.97	0.00	19 000.00	0.00	24 948.70	0.00
102.3001.00	Indemnité et vacances des autorités	13 398.75	0.00	18 000.00	0.00	22 702.50	0.00
102.3003.01	Indemnisation et rbt de frais	326.50	0.00	1 000.00	0.00	585.20	0.00
102.3099.00	Charges des autorités	238.72	0.00	0.00	0.00	1 661.00	0.00
110 Administration		1 118 015.63	130 702.05	986 500.00	0.00	550 683.56	375 997.96
110.3011.00	Traitement du personnel	830 605.30	0.00	600 000.00	0.00	372 617.60	0.00
110.3030.00	Assurances sociales	76 488.30	0.00	80 000.00	0.00	35 212.85	0.00
110.3040.00	Caisse de pension et de prévoyance	106 099.45	0.00	170 000.00	0.00	50 046.55	0.00
110.3050.00	Assurances accidents et maladie	46 240.10	0.00	40 000.00	0.00	21 017.30	0.00
110.3099.00	Charges du personnel	408.34	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
110.3100.00	Imprimés et fournitures de bureau	8 039.44	0.00	15 000.00	0.00	7 008.53	0.00
110.3100.01	Informatique logiciel et maintenance	10 016.44	0.00	10 000.00	0.00	14 286.18	0.00
110.3170.00	Manifestations	8 461.27	0.00	10 000.00	0.00	1 562.35	0.00
110.3180.00	Honoraires de tiers (bourse, secrétariat)	26 174.40	0.00	50 000.00	0.00	39 681.70	0.00
110.3181.00	Frais de port et compte postal	305.01	0.00	1 000.00	0.00	98.70	0.00
110.3182.00	Communications (tél, site, internet)	4 778.01	0.00	10 000.00	0.00	8 847.00	0.00
110.3183.00	Frais bancaires	399.57	0.00	500.00	0.00	304.80	0.00
110.4361.00	Remboursements de traitements et charges so	0.00	130 702.05	0.00	0.00	0.00	70 490.65
110.4369.00	Remboursement de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	466.96
110.4901.00	Imputations internes de frais de personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	305 040.35
2 FINANCE		36 142.65	0.00	100 000.00	0.00	43 686.09	0.00
22 Service financier		36 142.65	0.00	100 000.00	0.00	43 686.09	0.00
220 Service financier		36 142.65	0.00	100 000.00	0.00	43 686.09	0.00
220.3220.00	Intérêts dettes	36 142.65	0.00	100 000.00	0.00	41 912.10	0.00
220.3800.00	Attribution fond de réserve pour travaux futurs	0.00	0.00	0.00	0.00	1 773.99	0.00
3 Domaines et Bâtiments		772 876.03	1 725 536.80	971 000.00	1 993 000.00	475 520.15	722 500.14
35 Bâtiments		772 876.03	1 725 536.80	971 000.00	1 993 000.00	475 520.15	722 500.14

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA PISCINE DES CHAVANNES (ASPIC)							
		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350 Piscine des Chavannes		743 205.59	1 664 613.71	924 000.00	1 896 000.00	472 045.10	718 395.19
350.3010.00	Personnel auxiliaire	39 688.50	0.00	40 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3080.00	Cours natation - aquagym - autres	3 403.25	0.00	6 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3080.01	Ecole de natation La Venoge	55 856.46	0.00	135 000.00	0.00	43 100.00	0.00
350.3090.00	Frais divers personnel	6 901.02	0.00	9 000.00	0.00	9 735.10	0.00
350.3090.01	Formation et formation continue	4 567.35	0.00	5 000.00	0.00	3 450.00	0.00
350.3110.00	Achats matériel et mobilier	25 443.07	0.00	25 000.00	0.00	12 956.26	0.00
350.3120.01	Eau	11 418.94	0.00	25 000.00	0.00	5 850.00	0.00
350.3120.02	Chauffage	56 926.05	0.00	70 000.00	0.00	15 461.10	0.00
350.3120.03	Electricité	40 319.17	0.00	60 000.00	0.00	25 415.30	0.00
350.3130.01	Sécurité, infirmerie, Pharmacie, défibrillateur	3 004.85	0.00	5 000.00	0.00	6 267.50	0.00
350.3140.00	Traitement de l'eau et maintenance	19 432.90	0.00	30 000.00	0.00	8 974.65	0.00
350.3140.01	Nettoyages immeubles et sanitaires	10 801.54	0.00	15 000.00	0.00	2 372.65	0.00
350.3150.00	Entretien machines, piscines et installation	5 899.86	0.00	5 000.00	0.00	561.05	0.00
350.3150.01	Entretien système de chloration	4 354.32	0.00	5 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3150.02	Entretien et réparation des immeubles	3 784.21	0.00	5 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3150.03	Entretien et réparation du mobilier	3 288.02	0.00	3 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3160.00	Charges de PPE	29 901.80	0.00	50 000.00	0.00	941.70	0.00
350.3160.01	Epuraton des eaux	14 008.91	0.00	30 000.00	0.00	14 550.00	0.00
350.3160.02	Evacuation des déchets	280.55	0.00	5 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3170.00	Animations	2 508.16	0.00	5 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3170.01	Publicité	5 345.02	0.00	5 000.00	0.00	3 796.45	0.00
350.3185.00	Contrôle de l'eau	2 720.01	0.00	5 000.00	0.00	71.65	0.00
350.3186.00	Assurance incendie	0.00	0.00	5 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3186.01	Assurance RC, machines et choses	4 006.50	0.00	15 000.00	0.00	3 507.65	0.00
350.3190.00	Cotisation / Dons	250.00	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3190.01	Commissions/frais cartes	8 176.80	0.00	5 000.00	0.00	5 709.29	0.00
350.3190.02	Cordip TVA	18 729.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
350.3300.01	Amortissement machines et installation	8 568.10	0.00	0.00	0.00	4 284.40	0.00
350.3300.05	Amortissement immeuble et installation	350 000.00	0.00	350 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3653.00	Autres charges d'exploitation	3 621.18	0.00	5 000.00	0.00	0.00	0.00
350.3901.00	Imputations internes de frais de personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	305 040.35	0.00
350.4270.00	Location lignes d'eau	0.00	35 304.65	0.00	30 000.00	0.00	13 747.50
350.4270.01	Location de salles	0.00	417.84	0.00	10 000.00	0.00	371.40
350.4350.00	Entrées piscine	0.00	125 438.69	0.00	150 000.00	0.00	71 030.49
350.4350.01	Vente abonnements piscine	0.00	72 655.90	0.00	350 000.00	0.00	39 258.65
350.4350.02	Participations ASICOVV/ASIVenoge/ASICOPE	0.00	966 942.40	0.00	971 000.00	0.00	483 560.00

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA PISCINE DES CHAVANNES (ASPIC)							
		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.4350.04	Cours piscine, aquagym	0.00	96 320.63	0.00	140 000.00	0.00	31 940.60
350.4350.05	Ecole de natation La Venoge	0.00	332 086.65	0.00	220 000.00	0.00	63 578.30
350.4350.07	Vente de cartes à puce	0.00	5 199.62	0.00	0.00	0.00	6 908.10
350.436.00	Revente énergie photovoltaïque	0.00	9 673.61	0.00	25 000.00	0.00	0.00
350.4653.00	Participations de tiers	0.00	20 573.72	0.00	0.00	0.00	8 000.15
351 Cafétéria		29 497.44	46 923.09	47 000.00	97 000.00	3 475.05	4 104.95
351.3110.00	Achats matériel et mobilier	6 676.63	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
351.3130.03	Achats "Boutique"	248.50	0.00	7 000.00	0.00	0.00	0.00
351.3130.06	Achats Cafétéria	22 572.31	0.00	40 000.00	0.00	3 475.05	0.00
351.4350.03	Ventes "Boutique"	0.00	485.81	0.00	17 000.00	0.00	0.00
351.4350.06	Recettes Cafétéria	0.00	46 437.28	0.00	80 000.00	0.00	4 104.95
352 Appartement		173.00	14 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
352.3189.00	Frais divers	173.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
352.4271.00	Loyers	0.00	14 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des revenus			1 856 238.85		1 993 000.00		1 098 498.10
Total des charges		1 945 297.88		2 083 500.00		1 098 498.10	
Résultat net		89 059.03		90 500.00		0.00	

ASPIC

Répartition du plafonds d'endettement et cautionnement des communes au 31.12.2022

	Habitants au 31.12.21	%	Part de l'emprunt au 31.12.22	Part du plafond d'endettement
Chavannes-le-Veyron	155	0.86%	CHF 112 180.48	CHF 129 145.14
Cossonay	4326	24.03%	CHF 3 130 921.10	CHF 3 604 399.27
Cuarnens	531	2.95%	CHF 384 308.62	CHF 442 426.26
Dailens	1051	5.84%	CHF 760 656.05	CHF 875 687.39
Dizy	225	1.25%	CHF 162 842.64	CHF 187 468.76
Gollion	1018	5.65%	CHF 736 772.46	CHF 848 191.97
Grancy	445	2.47%	CHF 322 066.55	CHF 370 771.54
Lussey-Villars	475	2.64%	CHF 343 778.90	CHF 395 767.37
L'Isle	1079	5.99%	CHF 780 920.91	CHF 899 016.83
La Chaux	398	2.21%	CHF 288 050.53	CHF 331 611.40
Mauraz	60	0.33%	CHF 43 424.70	CHF 49 991.67
Mex	795	4.42%	CHF 575 377.32	CHF 662 389.60
Mont-la-Ville	508	2.82%	CHF 367 662.49	CHF 423 262.79
Penthalaz	3210	17.83%	CHF 2 323 221.62	CHF 2 674 554.24
Penthaz	1890	10.50%	CHF 1 367 878.15	CHF 1 574 737.54
Senarclens	491	2.73%	CHF 355 358.82	CHF 409 098.48
Vufflens-la-Ville	1346	7.48%	CHF 974 160.84	CHF 1 121 479.75
Total	18003	100.00%	CHF 13 029 582.18	CHF 15 000 000.00